

Renaturer les cours d'eau

La semaine dernière avait lieu à la Maison Garonne de Cazères le premier comité de pilotage pour l'élaboration du futur programme de gestion de la Garonne sur les territoires de Cœur de Garonne et du Volvestre. La démarche est portée par le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch dans le cadre sa compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. « C'est l'intérêt général qui dictera nos actions » soulignait le Président Pierre-Alain Dintilhac.

Le périmètre d'action comprendra l'ensemble du bassin versant de la Garonne Boussens à Mauzac avec les affluents comme le Bernès, le Garagnon et la Tounis. Les échanges ont été riches avec les participants élus, services de l'Etat et des collectivités et les partenaires associatifs. Quel est réellement l'état de nos milieux aquatiques ? Quelles seraient les actions à mener ?

Renaturer les cours d'eau

Pour apporter des réponses, le bureau d'études Eccel Environnement va parcourir à pied et en canoé les cours d'eau et zones humides, étudier les bassins versants et dialoguer



Bras mort de la Garonne recouvert de nénuphars à Couladère en face de Cazères.

avec les acteurs. Les propositions d'action pourraient porter sur l'entretien de la végétation de berge, la restauration d'un fond de galets dans les cours d'eau, la reconquête d'un espace riverain pour un fonctionnement plus naturel des rivières. Les zones humides seront également prises en compte. D'ailleurs, deux gros chantiers sont déjà prévus par anticipation « grâce à l'opportunité de financements très attractifs via un contrat Natura 2000 et le Plan de relance Etat, nous engagerons cet automne la reconnexion du bras-mort de Couladère et



De magnifiques Nénuphars jaunes

l'extension des roselières de Cazères et de Rieux » informait Paul Simon, directeur au SM GALT.

Cette étude est financée par l'Agence de l'eau, la Ré-

gion Occitanie et le Conseil départemental de la Haute-Garonne.